

Comité de quadrimestre Q3 du bloc annuel 2

1. Liste des présences

Professeurs	Délégués
Mme. Laurence Ryelandt	Mr. Baptiste Forget
Mr. Vincent Legat (coordinateur Q3)	Mr. Adrian Kneip
Mr. Hervé Jeanmart	Mr. Briec Peeters
Mr. Claude Oestges	Mr. Maxime Dimidschstein
Mr. Jérôme Louveaux	Mr. Benjamin Liégeois
Mr. Laurent Francis	Mr. Raphaël Zanellato
Mlle. Hélène Verhaege (représente Mr. Van Roy)	Mr. Dylan Feron
	Mr. Ludovic Gaffarel
	Mr. Guillaume Van Dessel
	Mr. Pablo Gonzalez Alvarez

Rédaction du PV : Adrian Kneip

2. Organisation générale

- a) Interrogations : De nombreux étudiants ont exprimé leur agacement quant à devoir réaliser les quatre interrogations à venir en un seul jour, alors qu'elles auraient pu être sans doute réparties sur plusieurs jours de la Semaine Smart. Les interrogations ne seront néanmoins pas déplacées, car d'autres jours sont prévus pour des activités dans le cadre du projet notamment. Il faut également savoir que les interrogations seront de format « court » : elles auront pour durée 1 h, ce qui laisse un certain répit entre deux interrogations. Si les interros avaient été dispatchées sur la totalité de la semaine, elles auraient été plus longues et auraient forcé l'étudiant à effectuer un mini blocus, ce qui n'est pas souhaité. Les titulaires des cours rappellent que les interrogations sont mises en place en faveur des étudiants, et il est donc primordial que les étudiants « fassent » l'interro (c.à.d. ne rendent pas feuille blanche), afin d'encourager cette démarche du corps enseignant. Mr. Legat rappelle en outre que réussir l'examen dépend rarement de la réussite de l'interro (servant souvent à pousser les étudiants dans leurs limites...), et que réussir l'interro n'est pas non plus synonyme de réussite en Janvier. Remarquons cependant que les points obtenus à l'interro demeurerait valables en seconde session si la réussite en Janvier est compromise.

Finalement, les délégués ont soulevé le problème du conflit de dates entre les interrogations du second et du premier bloc annuel : l'interro de Math 1 se déroule en effet en même temps que celle de Math 3. En outre, cette dernière se déroulant en bas de la ville, il risque d'y avoir une perte de temps pour les étudiants repassant Info 1. La possibilité d'octroyer un délai pour les étudiants repassant Info 1 est envisagée. *Un recensement du nombre d'étudiants concernés par le problème de conflit horaire de Math 1 est demandé afin de voir ce qu'il y a lieu de faire.*

Remarquons que le même problème risque de survenir pour les examens : il faudrait donc pouvoir en connaître la date avant inscription au cours...

- b) Caution de BAC 1 : Les cautions de 50 euros qui ont dû être versées par les étudiants en BAC 1 seront sujettes à récupération au début du second quadrimestre. Des mails seront alors envoyés à ce sujet. Mais attention : la fenêtre pour récupérer sans souci sa caution auprès du secrétariat sera très courte (de l'ordre de la journée...). Il devrait toujours être possible de réclamer son argent après la date fixée, mais le recevoir pourrait prendre du temps. L'argent non récupéré servira à alimenter les caisses de l'EPL.
Remarquons que la récupération de la caution devrait être organisée en BAC 1 et non pas au cours du bloc annuel 2.
- c) Impression de documents : Des étudiants ont déjà demandé que les slides et autres APEs à imprimer soient disponibles dès le week-end, ce qui n'est pas le cas pour tous les cours à l'heure actuelle. Les professeurs essayeront d'y remédier dans la mesure du possible.
- d) Horaire provisoire des examens : voici l'information que tous les étudiants attendent avec impatience ! Sans plus attendre, ceci est l'horaire provisoire des examens :

Lundi 11/01 : Math 3 (14h)

Mercredi 13/01 : Méthodes Numériques (14h)

Vendredi 15/01 : Chimie 2 (14h)

Lundi 18/01 : Physique 3 (8h30)

Mercredi 20/01 : Informatique 2 (8h30)

Vendredi 22/01 : Projet 2 - examen individuel (8h30)

Normalement, les étudiants devraient être inscrits automatiquement aux examens.

3. Questions spécifiques aux matières

a) Physique

- Les étudiants aimeraient vraiment avoir des notes de cours à leur disposition, à l'instar de Chimie 2. Le livre de référence « Young and Freedman » est considéré comme insuffisant pour certains points (suppléés par des notes complémentaires sur Moodle) et adoptant un point de vue différent du cours.

Ce cours possède de nombreuses notes de cours informelles, réalisées par des étudiants dans les années précédentes et abordant toujours la même matière. Mr. Oestges a soumis la proposition suivante, que les délégués ont encouragée : pourquoi ne pas réaliser un syllabus « coopératif » de notes complémentaires ? Les titulaires du cours de Physique 3 - partie Elec ne sont pas contre cette idée que certains étudiants retravaillent les notes de cours informelles, avec leur aide, pour en faire un ensemble cohérent. Ce syllabus pourrait en outre évoluer au fil des ans. *Des étudiants ayant quelques affinités avec les ondes seraient-ils intéressés par ce projet ?* Il faudrait bien sûr partir sur base d'un document unique, et pas que chaque étudiant intéressé fasse une partie dans son coin.

- Les étudiants sont invités, pendant les cours, à ne pas hésiter de demander au titulaire de parler plus fort s'il est mal entendu : il ne va pas vous manger !
- Certains étudiants ont émis des craintes quant à ce que le phénomène « Physique 2 2014/2015 » se répète : à savoir, des APEs bien plus simples que ce qui sera demandé à l'occasion de l'interro ou de l'examen. Les titulaires ont annoncé que les prochaines APEs, et déjà même celle sur les réflexions et réfractions des ondes, seront des exercices plus complexes que de simples « applications de formule ». Des extraits d'anciennes interrogations et autres examens seront également proposés aux étudiants. En outre, Mr. Oestges fait remarquer que la réussite de l'examen de Physique 2 - Elec est bien meilleure que ce que laisse penser la rumeur : plus de 25% des étudiants avait semble-t-il même une note égale ou supérieure à 16...

b) Mathématiques

- Plusieurs locaux se plaignent que les tuteurs passent la séance d'APE au tableau à résoudre les exercices, effectuant quelque part un « second

cours magistral ». C'est notamment un problème dans le PCUR 5. Les étudiants qui ont ce genre de soucis avec leur tuteur sont invités à en parler avec ces derniers, et à envisager des compromis constructifs (par exemple, dans un local, le tuteur envoie un étudiant au tableau, et celui-ci doit faire une partie de l'exercice, guidé par le tuteur. Les étudiants de ce local apprécient fort cette manière de procéder).

- Quelques étudiants se sont plaints que les notions, quoique triviales, de sinus et cosinus hyperboliques n'aient jamais été introduites au cours de leur cursus.

c) Chimie

- La densité en fautes d'orthographe dans le syllabus est assez élevée... Un étudiant s'est proposé de présenter une version corrigée à Mr. Jeanmart, qui a retenu cette proposition.

d) Informatique

- Des étudiants ont demandé une disponibilité du MOOC dès le samedi.
- Le tuteur du local PCUR 1 - mardi - a souvent des égarements dans la matière. Son cas sera observé, mais il est aussi demandé d'être indulgent avec les étudiants-moniteurs.
- Il a été observé que le site edX spécifie dans ses conditions d'utilisateur qu'edX peut fournir des informations sur ses utilisateurs à des partenaires clients. Puisque les étudiants ont dû (normalement) utiliser leur adresse UCL lors de la création d'un compte, il serait fâcheux que celle-ci soit sujette à une avalanche de publicités de la part des partenaires clients (ce n'est pas à priori le cas actuellement). Le problème sera transmis à Mr. Van Roy.

e) Méthodes numériques

- Mr. Legat spécifie bien que les devoirs MATLAB, quoique souvent un peu plus complexe que ce qui sera demandé à l'examen, font partie de la matière de celui-ci.

f) Projet

- Plusieurs étudiants ont remarqué que certains tuteurs se contredisaient parfois dans les informations qu'ils donnaient. Il a également été remarqué que ceux-ci laissent parfois les étudiants partir trop loin dans des raisonnements incongrus sans les arrêter.

4. Autres

Si un repas de fin d'année/ de quadrimestre est organisé, Mr. Legat indique qu'il ne faut pas hésiter à inviter les titulaires des cours, qui apprécient généralement l'initiative.

Ceci clôture le bilan de ce premier Comité d'Année.

Merci pour votre lecture !